

Journée thématique du Comité Forêt

Forêts et biodiversité forestière : cadres de négociation internationaux et instruments de financement des pratiques favorables aux écosystèmes

7 octobre 2026 · Pavillon Indochine, Jardin d'Agronomie Tropicale, Nogent-sur-Marne

Contexte

Trois grandes conventions issues du Sommet de Rio structurent l'action environnementale internationale : la Convention-cadre sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention sur la diversité biologique (CDB) et la Convention sur la lutte contre la désertification (CLD). **Bien que ces trois textes couvrent des domaines distincts, ils sont étroitement liés et les écosystèmes forestiers en sont l'illustration la plus nette** : les forêts contribuent à la fois à l'atténuation et à l'adaptation climatique, à la préservation de la biodiversité, et à la lutte contre la dégradation des terres. Les instances de ces trois conventions appellent régulièrement à construire des synergies entre elles, notamment via des **instruments de financement communs capables de répondre à leurs objectifs conjoints**.

C'est précisément sur ce dernier point que se concentre la seconde partie de la journée. **Le financement de la conservation et de la restauration de la biodiversité connaît en effet un déficit persistant**, que de nombreuses initiatives tentent de combler par des instruments volontaires — « crédits » et « certificats » nature ou biodiversité — suscitant un intérêt croissant mais aussi des inquiétudes récurrentes (greenwashing, financiarisation de la nature). Ces réflexions se déploient à plusieurs niveaux :

- **Niveau international** — le Panel International Consultatif sur les Crédits Biodiversité (IAPB), la Biodiversity Credits Alliance (BCA) et le Forum économique mondial (WEF) ont dégagé un consensus sur les définitions, principes de haut niveau et cadres de gouvernance des crédits biodiversité, et travaillent désormais à l'opérationnalisation (standards, métriques, cadres législatifs) ;
- **Niveau européen** — la Commission européenne prépare pour 2027 un cadre de « crédits nature » fondé sur des contributions volontaires du secteur privé.
- **France** — le cadre SNCRR devenu « France Crédits Biodiversité » (2023, requalifié 2025) articule compensation réglementaire et contribution volontaire, avec un objectif de 30 sites agréés et 15 M€ levés d'ici 2030.

Deux débats traversent l'ensemble de ces initiatives, et structureront directement les échanges de l'après-midi. D'une part, faut-il fonder les rémunérations sur des pratiques ou sur des résultats vérifiés par une métrique et comment traiter la question de l'additionnalité, particulièrement délicate pour la conservation (par opposition à la restauration) ? D'autre part, d'où viendra la demande et comment la susciter de manière indépendante ou articulée avec les dispositifs de compensation existants ?

La matinée pose ainsi le cadre politique et scientifique de ces enjeux à l'échelle des négociations internationales ; l'après-midi en approfondit la traduction opérationnelle à travers les instruments de financement eux-mêmes.

Informations pratiques

Date	7 octobre 2026, 9h30 – 17h00
Organisateur	MEAE et Alain Karsenty (Cirad), avec un appui du Secrétariat du Comité scientifique et technique Forêt (CST-F)
Lieu	Pavillon Indochine, Jardin d'Agronomie Tropicale — accès RER A, gare de Nogent-sur-Marne (7 min à pied)
Inscription	Accès public, sur inscription préalable
Visioconférence	Ateliers du matin en présentiel uniquement ; connexion visio prévue pour l'après-midi (lien à venir)
SEDD	Événement inscrit à la programmation de la Cité du développement durable, dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable (SEDD)

Déroulé de la journée

9h30–10h00	Accueil
10h00–10h15	Présentation de la journée
10h15–13h00	Matinée — Forêts et biodiversité forestière, nexus entre les trois conventions de Rio
13h00–14h00	Déjeuner
14h00–16h45	Après-midi — Financer les pratiques bénéfiques aux écosystèmes forestiers
16h45–17h00	Conclusions de la journée

Matinée — Forêts et biodiversité forestière, nexus entre les trois Conventions de Rio : enjeux, état des négociations et articulations possibles.

Organisation : MEAE, avec l'appui du secrétariat du CST-F.

Ouverture et cadrage politique (10h15-10h40)

Carine Lalmant • Introduction **(confirmée)**

Adjointe de l'Ambassadrice pour l'Environnement (MEAE)

Introduction de la journée et mise en contexte institutionnelle.

Barbara Pompili • Priorités françaises sur les trois conventions, enjeux et marges de manœuvre dans les négociations **(confirmée)**

Ambassadrice déléguée à l'Environnement

Nommée à ce poste en mars 2025, Barbara Pompili représente la France dans les grandes négociations internationales sur l'environnement, la biodiversité et le climat. Ancienne ministre de la Transition écologique (2020–2022) et ancienne secrétaire d'État à la Biodiversité, elle présentera les priorités françaises sur les trois conventions ainsi que les marges de manœuvre dans les négociations en cours.

Keynote scientifique (10h40-11h05)

Chetan Kumar • Les forêts comme nexus entre les trois Conventions de Rio **(à confirmer)**

Global Head, Forest and Grasslands Team, UICN

Fort de plus de 25 ans d'expérience sur la restauration des paysages forestiers et la conservation de la biodiversité, Chetan Kumar dirige l'équipe Forêts et Prairies de l'UICN. Il interviendra sur les forêts comme nexus entre climat, biodiversité et lutte contre la désertification : comment les écosystèmes forestiers contribuent simultanément aux objectifs des trois Conventions de Rio, quelles initiatives existent déjà, et où subsistent les principaux besoins d'alignement, de financement et de mise en œuvre.

Ateliers d'approfondissement : favoriser l'articulation entre les trois Conventions de Rio autour des forêts, au niveau national (11h05-12h45)

Atelier 1 — Aligner les plans de travail nationaux (CDN et SPANB)

Animation : points focaux CDB/CCNUCC du MTE et du MEAE — Julie Hammer-Monart, Yue Dong, Laureen Calcat, Wilfred Suddath-Deville.

Atelier 2 — Articuler mécanismes financiers et cadres de suivi

Animation proposée : Roxane Moraglia (MASA) et Stéphane Cieniewski (DGT).

Atelier 3 — La restauration et la reforestation, un levier commun aux trois Conventions de Rio

Animation proposée : MEAE — Marc Sitter (angle désertification) et Naomie Rouch (angle forêt, disponibilité à confirmer).

Restitution et discussion (12h15-13h00)

Restitution successive par les trois animateurs d'atelier (environ 5 minutes chacun), suivie d'une discussion avec la salle modérée par le secrétariat du CST-F (30 minutes).

Après-midi — Financer les pratiques bénéfiques aux écosystèmes forestiers : enjeux, mesures, demande (14h30-17h00)

Organisation : Alain Karsenty, avec l'appui du secrétariat du CST-F.

Cadrage introductif (14h30-15h00)

Alain Karsenty • *Compensation et/ou contribution, de quoi parle-t-on ?*

Économiste, chercheur au Cirad

Chercheur au Cirad depuis 1992, spécialiste des instruments économiques appliqués aux forêts, en particulier en Afrique centrale. Sa présentation posera les éléments de cadrage du débat de l'après-midi : pourquoi distinguer compensation et contribution, l'état des lieux des initiatives et des approches explorées sur les métriques ou les référentiels de pratiques, le traitement différencié de l'additionnalité selon les deux logiques, et les leviers possibles pour stimuler la demande

Table ronde 1 — Rémunérer des métriques ou des pratiques ? (15h00-16h00)

Faut-il rémunérer des résultats de biodiversité mesurés par une métrique (espèces, indices de « bonne santé » des écosystèmes — orientation privilégiée par l'UE) ou des pratiques dont la mise en œuvre peut être de la sorte financée sans attendre un résultat (nécessairement différé) ? Cette seconde approche a l'avantage de ne pas s'enfermer dans un seul indicateur et de permettre de financer un bouquet de services écosystémiques, en cohérence avec les synergies entre les trois Conventions de Rio.

Modération pressentie : Camille Maclet (IAPB) ou Élise Rebut (Conservation International).

David Lehmann david.lehmann@okala.io

DG, Okala

Profil à préciser.

Caroline Duhesme caroline.duhesme@atibt.org

Organization for Biodiversity Certificates (OBC)

L'OBC accompagne la formulation de méthodologies permettant la délivrance de certificats biodiversité fondés sur les pratiques, plutôt que sur des résultats mesurés a posteriori.

Romain Julliard romain.julliard@mnhn.fr

Professeur au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)

Écologue, professeur au MNHN et directeur de l'unité de service Mosaic (« Méthodes et Outils pour les Sciences Participatives »), Romain Julliard a contribué au développement d'une méthodologie d'évaluation des gains de biodiversité liés à des pratiques ou actions de terrain, à la base des travaux du Muséum sur les certificats biodiversité.

Camille Maclet (ou modération) camille.maclet@iapbiocredits.org

Directrice adjointe, IAPB (International Advisory Panel for Biodiversity Credits)

Camille Maclet a rejoint l'IAPB — initiative franco-britannique lancée en 2023 pour structurer des marchés de crédits biodiversité à haute intégrité — après plusieurs années à la direction de l'Engagement entreprises de BNP Paribas, où il pilotait les sujets de capital naturel et de biodiversité (déforestation, TNFD, projets pilotes de crédits biodiversité).

Élise Rebut (ou modération) erebut@conservation.org

Conservation International

Intervient sur les expérimentations de terrain et la mobilisation du référentiel Verra pour les certificats nature.

Table ronde 2 — Susciter la demande de crédits et de certificats (16h00-16h45)

Panorama des démarches de labellisation en cours et des leviers de demande (RSE, fiscalité, dispositifs publics).

Modération pressentie : Emmanuel Fourmann (FFEM)

Emmanuel Fourmann fourmanne@afd.fr

Responsable de l'équipe projet Forêt et restauration des écosystèmes, FFEM

Entré à l'Agence Française de Développement en 2000, Emmanuel Fourmann y a occupé plusieurs postes opérationnels (Cameroun, Madagascar, Chine) avant de piloter pendant 8 ans l'équipe projet Forêt-Biodiversité, avec une expertise sur les fonds fiduciaires de conservation et la comptabilité écosystémique du capital naturel. Il dirige désormais l'équipe Forêt et restauration des écosystèmes du FFEM.

Jurgis Pierre-Louis Sapijanskas jsapijanskas@thegef.org

Senior Biodiversity Specialist, Fonds pour l'environnement mondial (GEF), basé à Paris

Au secrétariat du GEF, Jurgis Sapijanskas suit notamment le Fonds cadre mondial pour la biodiversité (GBFF) et a contribué aux travaux du Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD). Il a auparavant travaillé au sein des ministères français chargés de l'Écologie.

Patrick Deronzier patrick.deronzier@developpement-durable.gouv.fr

CGDD, ministère de la Transition écologique

Ancien directeur de la Commission nationale du débat public (2019–2024), Patrick Deronzier pilote depuis 2025 le dispositif France Crédits Biodiversité (ex-SNCRR) au ministère de la Transition écologique, en particulier les travaux sur le modèle économique, les garanties et l'accès au foncier de ce dispositif.

Florian Claeys Florian.CLAEYS@ec.europa.eu

DG ENV, Commission européenne

Conclusions (16h45-17h00)

Modération du secrétariat du CST-F.